

C.A.J. vivre parmi les autres

11 avenue de la division Leclerc

78210 Saint Cyr L'ecole

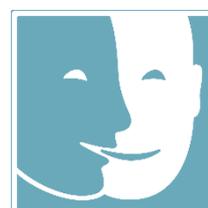
01 30 14 10 30

caj@avenir.org

CAJ veut dire Centre d'Accueil de Jour.

Le CAJ vous accueille :

- si vous avez entre 18 et 25 ans.
- si vous avez un handicap intellectuel
- si vous avez une orientation MDPH
- si vous habitez dans les Yvelines
- si vous avez un projet pour travailler.



Le CAJ vous aide à :

- améliorer vos connaissances
- apprendre à travailler
- apprendre à bien se comporter avec les autres.

Ces connaissances vous aident dans votre vie.

Le CAJ se trouve à Saint-Cyr-l'Ecole.

Il y a 30 places au CAJ.

Vous passez la journée au CAJ
et vous rentrez chez vous le soir.

Vous allez au CAJ du lundi au vendredi.

C'est comme si vous allez au travail.

Le CAJ vous aide à devenir adulte.

Comment fonctionne le CAJ ?

Le CAJ n'est pas loin de la gare.

Le CAJ vous accueille

du lundi au vendredi, de 09h00 à 16h00

Que propose le CAJ ?

Plusieurs professionnels vous accueillent au CAJ.

Comme par exemple :

- des éducateurs



- une psychomotricienne



- une psychologue



- un professeur de sport...



Le CAJ propose des activités :

pour être heureux

Par exemple

- des ateliers de peinture et dessin
- des ateliers beauté
- des ateliers de jeux de société



pour apprendre à se débrouiller seul

Par exemple :

- apprendre à remplir des dossiers pour vos papiers
- apprendre à vivre tout seul
- apprendre à faire la cuisine
- apprendre à contrôler son argent...

pour travailler et vivre avec les autres

Par exemple :

- pour apprendre un travail
- apprendre à utiliser les transports...



Les ateliers sont adaptés à vos besoins.

Vous pouvez changer d'activités tous les 6 mois.

Vous allez au CAJ comme si vous alliez travailler.

Vous devez aller au CAJ du lundi au vendredi.

Comment faire pour rentrer au CAJ ?

Vous avez reçu votre orientation MDPH.

Vous devez appeler le CAJ pour prendre rendez-vous.

Le CAJ organise une 1^{ère} rencontre.

Le CAJ vous propose un stage d'admission.



Le stage dure 3 semaines.

Ce stage permet de mieux vous connaître.

Le CAJ vérifie si l'accompagnement est adapté à vos besoins.

À la fin du stage vous faites un bilan de stage.

Ce bilan décide :

- si vous pouvez être pris au CAJ
- si vous devez aller dans un autre établissement.

Le CAJ décide si vous êtes pris.

Vous signez un contrat avec la direction du CAJ.